

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

DSA *architecture et projet urbain*
mention *architecture des*
territoires projet & recherche



DSA architecture et projet urbain

mention *architecture des territoires* projet & recherche

Qu'il s'agisse, par la recherche ou le projet, de retrouver la trace d'une rivière perdue, de réactiver une petite ville en déprise ou de requalifier les délaissés des infrastructures, les étudiants du DSA architecture et projet urbain (mention Architecture des territoires), arpentent, scrutent et questionnent durant trois semestres, la métropole parisienne et les métropoles sud asiatiques de leur centre à leurs lisières.

Venant du monde entier, les étudiants, titulaires d'un master, enquêtent sur les territoires qui ne leur sont pas nécessairement familiers. Ils les considèrent avec attention, afin d'engager de fructueux dialogues avec les personnes et les situations.

L'exigence des représentations conduit les étudiants à révéler les aptitudes des territoires à se transformer, dans un souci permanent pour les enjeux environnementaux auxquels ils sont soumis.

La formation propose aux étudiants d'envisager la construction et l'aménagement sous des formes processuelles autour des questions écologiques et économiques en équilibre avec l'élaboration de formalisations.

Le DSA s'intéresse autant aux conditions du projet qu'aux projets eux-mêmes, en envisageant des approches diversifiées (pratiques, recherche ou pratiques ET recherche) en cultivant l'interdisciplinarité, considérant que l'école est au milieu du monde.

Plus précisément, il s'agit:

- Interroger la place des urbanistes de projet (architectes et plus largement concepteurs) dans la fabrique des territoires.
- Se positionner sur des sujets contemporains et d'avenir sous le prisme de la transition écologique (les franges des métropoles, les territoires en déprise, les conditions du projet, l'économie circulaire, les mobilités, les métabolismes urbains, etc.).
- Interroger les commandes telles qu'elles sont formulées, inventer les commandes, ouvrir des contre-propositions, etc.
- Rechercher les décentrements y compris dans les partenariats universitaires et opérationnels, afin de spécifier l'offre du DSA.
- Explorer les modes de représentations des territoires (représentations formelles et informelles) en renforçant les enseignements liés (outils graphiques et gouvernance).

Apprendre des territoires

Le DSA APU propose de réfléchir et réagir à des situations concrètes en prise avec les questionnements métropolitains contemporains. L'objectif pédagogique et professionnel est de former aux questions urbaines en les abordant autant par le projet que par la recherche.

objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à « l'intelligence spatiale des grands territoires » par la maîtrise des outils de recherche et de projet :

- anticiper et accompagner les transitions des territoires afin de lutter contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources,
- appréhender les formes urbaines dans un développement raisonné tirant parti du déjà-là,
- imaginer à différentes échelles et selon de multiples temporalités des formes d'urbanisme et d'aménagement,
- comprendre les enjeux socio-économiques et écologiques et le développement métropolitain dans les deux contextes d'étude que sont les métropoles parisienne et d'Asie Pacifique.

Cette formation s'appuie sur plusieurs outils et approches :

- étude architecturale des formes urbaines,
- analyse comparée (enquête, visites et relevés),
- représentation avec la maîtrise des représentations à grande échelle (cartographie, SIG) et des représentations manuelles,
- confrontation de différentes approches sur un même territoire de projet par une approche interdisciplinaires considérant : environnement, mobilités, représentation, économie, études des usages et des cadres de vie.

enseignements

● 4 thèmes principaux sont étudiés sur 2 semestres :

- la très grande échelle de projet,
- les enjeux environnementaux,
- l'économie et le montage des projets,
- les flux et les mobilités.

● 2 territoires sont explorés successivement aux 1^{er} et 2^e semestres :

- la métropole parisienne ; 2 semaines d'atelier d'intensif en région parisienne en début de semestre en partenariat avec l'Institut Paris Region,
- les métropoles d'Asie Pacifique ; 3 semaines d'atelier en Asie du sud-est en partenariat avec l'Université d'Architecture de Hanoi, l'Université Royale des Beaux-Arts de Phnom Penh et la Chulalongkorn University de Bangkok au démarrage du 2^e semestre) et une destination en cours de définition.

déroulement de la formation

- Durant le 1^{er} et 2^e semestre, le programme est composé de cours, séminaires et ateliers de projet. Les enseignements sont dispensés le jeudi et le vendredi. Chaque semestre débute par 3 semaines d'intensif: économie et projet au 1^{er} semestre et projet au 2^e semestre.
- Le 3^e semestre comporte une mise en situation professionnelle de 500 à 600 h et un travail personnel de fin d'études. Deux parcours sont proposés aux étudiants: un parcours projet comprenant l'élaboration du projet de fin d'études et un parcours recherche avec la rédaction d'un mémoire.

poids et crédits

- Durée de la formation: 18 mois avec un volume horaire encadré de 900 h (et un volume équivalent de travail personnel),
- Crédits: 90 ECTS (European Credit Transfer System),
- Formation diplômante: le DSA est un diplôme national d'enseignement supérieur de 3^e cycle.

équipe pédagogique

Trois groupes d'enseignants référents autour du projet :

Patrick Henry, architecte-urbaniste, professeur à l'Énsa-PB et responsable scientifique de la formation,

André Lortie, architecte-urbaniste, directeur de l'Ipraus/UMR AUSser, professeur à l'Énsa-PB,

Charles Rives, architecte et urbaniste diplômé du DSA d'architecte Urbaniste (Eav&t), doctorant (CIFRE) en architecture au laboratoire OCS/UMR AUSser, Université Paris-Est, ED « Ville, transports et territoires »,

Cyril Ros, architecte, maître de conférences à l'Énsa-PB, chercheur associé Ipraus/UMR AUSser.

De la recherche :

Anne Grillet-Aubert, architecte-urbaniste, docteure en urbanisme et planification, chercheuse Ipraus/UMR AUSser, maîtresse de conférences à l'Énsa-PB,

André Lortie, architecte-urbaniste, directeur de l'Ipraus/UMR AUSser, professeur à l'Énsa-PB.

De la mise en situation professionnelle :

Patrick Henry, architecte-urbaniste, professeur à l'Énsa-PB et responsable scientifique de la formation.

De la coordination des cours d'économie :

David Albrecht, économiste – consultant international, maître de conférences associé à l'Énsa-PB.

Équipe enseignante :

Loup Calosci, géographe, urbaniste, architecte D.E et doctorant du laboratoire AHTTEP/UMR AUSser, Université Paris-1 Panthéon Sorbonne, ED "Géographie",

Arthur Crestani, photographe documentaire, diplômé en urbanisme de science Po, et en photographie de l'École Louis-Lumière,

Marie Defay, économiste et urbaniste,

Federico Diodato, architecte-urbaniste, docteur en architecture de l'Université Paris-Est, maître de conférences associé à l'Énsa de Nancy,

Béatrice Durand, architecte, coordinatrice éditoriale, docteure en architecture (Université Paris-Est), enseignante vacataire à l'Énsa-PB,

Elisabeth Essaïan, architecte, docteure en architecture, chercheuse Ipraus/UMR AUSser, maîtresse de conférences à l'Énsa-PB,

Solenn Guével, architecte, docteure en architecture de l'Université Paris-Est, maîtresse de conférences à l'Énsa-PB, chercheuse Ipraus/UMR AUSser,

Béatrice Jullien, architecte, maîtresse de conférences à l'Énsa-PB,

Hessam Khorasani-Zadeh, architecte-urbaniste, docteur en histoire et civilisations (EHES) et en urbanisme (Université Iuav de Venise),

Armelle Ninnin, architecte, urbaniste diplômé du DSA d'architecture et projet urbain (Énsa-PB), doctorante en architecture du laboratoire Ipraus/UMR AUSser, Université Paris-Est, ED « Ville, transports et territoires »,

André Peny, recherche et innovation transport et urbanisme, directeur de projet au sein de l'Institut Efficacity pour la ville Durable,

Pijika Pumketkao, architecte, docteure en architecture (Université Paris-Est), enseignante contractuelle à l'Énsa-PB,

Simon Ronai, diplômé de géographie et de sciences politiques, consultant en aménagement urbain.

Intervenants réguliers :

Bruno Barroca, architecte, professeur à l'Université Gustave Eiffel, chercheur au Laboratoire Lab'Urba Département Génie urbain, directeur de l'ED « Ville, transports et territoires », Jennifer Buyck, architecte, professeure en urbanisme, Université Gustave-Eiffel, chercheuse au Lab'Urba,

Matthieu Calame, ingénieur agronome, expert des problématiques agricoles et alimentaires et directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme,

Malys Desrousseaux, docteure en droit de l'environnement de l'Université Lyon 3, maîtresse de conférences à l'École d'Urbanisme de Paris,

Martine Drozd, docteure en géographie et urbanisme, chargée de recherche CNRS, chercheuse au LATTs, ENPC,

Grégoire Dumont, architecte, cofondateur de l'agence Dumont-Legrand Architectes,

Florian Dupont, co-fondateur de Zefco, atelier de la ville en transition,

Mathieu Paradas, ingénieur ENPC, co-fondateur chez R-USE (Conseil Réemploi Matériaux Construction),

Yves Petit-Berghem, docteur et HDR en géographie, professeur à l'École nationale du Paysage de Versailles,

Christophe Piel, urbaniste, hydrologue, fondateur et dirigeant d'Urbanwater,

Francois Peyron, co-fondateur de Zefco, atelier de la ville en transition,

Florent Yvert, écologue, directeur chez Biodiversita,

Marine Yzquierdo, avocate, présidente de la Commission Droits de la Nature.

insertion professionnelle

● Dans des agences chargées de la maîtrise d'œuvre ou de la maîtrise d'ouvrage d'études urbaines et de projets urbains et territoriaux.

● Dans des collectivités territoriales ou leurs groupements, d'établissements publics d'aménagement du territoire.

Les étudiants dont le diplôme porte la mention recherche peuvent poursuivre en doctorat, dans l'objectif de travailler au sein d'une structure de recherche.

admission en DSA

public concerné

Les études de DSA sont accessibles, sans condition de nationalité ni d'âge, aux titulaires:

- du diplôme d'architecte diplômé par le gouvernement ou du diplôme d'État d'architecte,
- d'un diplôme d'architecte délivré par un établissement reconnu par le ministère de la Culture,
- d'un titre étranger admis en équivalence ou en dispense de ces diplômes: il s'agit soit d'un titre délivré par un pays de l'Union européenne (directive 85-384 du Conseil des communautés européennes) ou par un pays hors Union européenne mais reconnu par la France (décret n° 78-67 du 16 janvier 1978),
- de la validation d'études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès à ce niveau: cette procédure permet notamment de retenir la candidature d'étudiants titulaires d'un diplôme d'architecte étranger non reconnu au sens du décret mentionné ci-dessus,
- d'un diplôme conférant le grade de master obtenu dans une autre filière, par exemple un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou d'urbaniste. Les étudiants en cours de validation de leur diplôme peuvent se porter candidats à l'admission; ils devront faire la preuve de l'obtention du diplôme au moment de l'inscription.

procédure de candidature, session de candidature 2024/2025: du 6 mai au 16 juin 2024

● Créer un dossier de candidature sur le portail admission.archi.fr (ENSA-Paris-Belleville) du lundi 6 mai au dimanche 16 juin 2024

— sélectionner la session d'admission souhaitée puis "créer un dossier" (un numéro de dossier vous est communiqué, il sera indispensable pour continuer la candidature en ligne via l'onglet "n° de dossier").

— renseigner les informations et déposer les documents demandés (cf. rubrique Formations/Admissions/DSA sur le site internet de l'Énsa-PB)

● Frais de dossier de 37€ à régler par carte bancaire directement en ligne sur le portail admission.archi.fr

En cas de candidature à plusieurs DSA, les frais de 37€ doivent être acquittés pour chaque dossier de candidature.

- La commission de recrutement examinera les **dossiers transmis au format numérique.**
- Nombre de places: 20 maximum par promotion

Contact

Christine Belmonte

responsable des DSA projet urbain, maîtrise d'ouvrage et du doctorat

christine.belmonte@paris-belleville.archi.fr

01 53 38 50 60